

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Devenez l'artisan de demain : l'art du bois et de l'aménagement 🛠️

En choisissant ce diplôme, vous devenez un expert incontournable de la menuiserie et de l'agencement. En atelier comme sur le chantier, en neuf ou en rénovation, vous donnez vie aux espaces : escaliers sur mesure, parquets, cuisines, mobilier design ou aménagement de boutiques branchées... Votre créativité n'aura pas de limites !

Votre quotidien ? Un vrai rôle de concepteur et de créateur :

- Analyser l'existant et imaginer les volumes.
- Concevoir les plans et dessiner les ouvrages.
- Fabriquer avec précision en atelier.
- Poser et sublimer le résultat sur le terrain.

Et après ? Vous intégrerez des TPE ou PME dynamiques.

Avec l'expérience, vous grimpez rapidement les échelons : maître ouvrier, chef d'équipe, ou même chef de votre propre entreprise !

🌟 Le + de la MFR Le Chalet : Apprenez le métier dans des conditions réelles grâce à nos ateliers équipés de machines professionnelles, nos salles connectées et l'accompagnement de formateurs experts du terrain.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP Menuisier Fabricant ou un autre CAP/BEP issu des métiers du bois)
- Être titulaire du BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur
- Début du contrat d'apprentissage maximum dans les 3 mois après le début de formation

MODALITÉS

Admission suite à un **entretien individuel** avant l'entrée en formation. Validation de l'inscription 15 jours après l'entretien.

Modulation de parcours pour les titulaires du Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur

ACCÈS À LA FORMATION

Formation accessible :

- aux jeunes ayant déjà un diplôme dans les métiers du bois

Aménagement possible pour les apprentis en situation de handicap (2 personnes référencées H+ au sein de la MFR).

début Septembre 2026



DURÉE

- **910 heures** suivant les années de formation au CFA pour les deux années d'apprentissage (en présentiel)
- **Modularisation** du parcours en fonction du profil de l'apprenti

Le reste du temps, le jeune sera en formation en entreprise.



OBJECTIFS

Pendant les enseignements professionnels l'apprenti va acquérir les savoirs pour :

- Analyser et envisager les travaux,
- Concevoir et réaliser des ouvrages de menuiserie,
- Mettre en œuvre sur chantier,
- Mise en place et/ou maintenir et remettre en état.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Total en heures

Cours théoriques, interventions, visites techniques...

Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	104
Mathématiques - Sciences physiques	140
Langue vivante	52
SOUS TOTAL	296

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

Cours pratiques

Gestion de l'alternance et accompagnement interdisciplinaires intégrant notamment de la technologie, du français, des maths et sciences)	114
Travaux pratiques	230
Dessin et lecture de plan	115
Technologie professionnelle et générale	155
SOUS TOTAL	614

TOTAL GÉNÉRAL : 910 heures

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Sur la base du volontariat, en fin de 1ère année de brevet professionnel, le jeune peut se présenter en CAP Ébéniste.

Au bout des 2 années il obtiendra le BP Menuisier en fin de parcours en CCF et EPT.

Il peut poursuivre en BTS ou intégrer le monde du travail.

Le titulaire du BP Menuisier pourra ouvrir son entreprise.

INDICATEURS

- Taux de réussite tous examens confondus 86% pour la session 2025.
- 83% jeunes issus d'une formation en CAP Menuisier fabricant poursuivent une autre formation en BP menuisier ou deviennent salariés

TARIFS

- Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (pour les menuisiers les OPCO - Opérateur de Compétences sont Constructys et OPCO 2i).
- Possibilité d'internat ou de demi-pension (voir tarifs auprès du CFA).
- Frais d'adhésion à l'association : 100€/an.

EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

L'apprenti sera évalué par le biais de **CCF** (Contrôles en Cours de Formation) mais aussi par des épreuves finales.

Bulletins de notes semestriels pour l'apprenti, la famille et l'entreprise. Si besoin des bilans intermédiaires sont faits avec les moniteurs.

Le CFA demandera au jeune de compléter le carnet d'activités afin de s'assurer que les travaux effectués en entreprise correspondent à la formation.

Le responsable de classe se rendra en entreprise **2 à 3 fois sur le cycle** de formation afin de s'assurer de l'évolution de l'apprenti.